

Côtes-d'Armor

5

SITES NATURA 2000

384

NAVIRES PROFESSIONNELS

1 163

MARINS

503

AIDES À LA NAVIGATION

39 570

BATEAUX DE PLAISANCE

1 446

CONCESSIONS AQUACOLES

24 539

TONNES
VENDUES EN CRIÉE

343 615

TONNES
DE MARCHANDISES

Le département compte
deux anciens « quartiers* » des affaires maritimes :
Paimpol et Saint-Brieuc

© Laurent Mignaux / Terra / Erquy

Les Côtes-d'Armor disposent d'un littoral réparti en côtes rocheuses et sableuses et comptent une île du Ponant (Bréhat). Son linéaire côtier est de 975 kilomètres. 464 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral.

Sources : SHOM limite terre-mer ; MTECT sentier du littoral 2019

Dans les zones d'emploi littorales, 7 700 emplois maritimes sont répertoriés.

Tourisme, produits de la mer, industrie navale, transport et travaux publics maritimes et fluviaux, recherche et protection de l'environnement littoral et marin, services para-pétroliers et para-gaziers offshore, intervention publique dans le maritime, assurances maritimes inclus. Source : Les emplois de l'économie maritime en 2017, Service des données et études statistiques (SDES) 01/2021

Avec 1 185 emplois (équivalent temps plein-ETP), l'activité de l'économie bleue au sens strict du Pays de Saint-Brieuc génère 193 millions d'euros de production et 74 millions d'euros de valeur ajoutée. L'activité des produits de la mer est le secteur prédominant (61 % de la production pour 70 % des ETP).

Produits de la mer, transport maritime et services portuaires, administration publique maritime, industrie navale, activités sportives, récréatives et de loisir, formation et recherche, associations. En incluant l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral, les chiffres sont respectivement de 328 et 144 millions d'euros, 2 522 ETP. Ces chiffres n'incluent pas les impacts indirects et induits. Source : Étude sur l'économie bleue sur le territoire du pays de Saint-Brieuc, Vertigolab 04/2022

Les ports

Le conseil départemental a créé en 2021 une société publique locale, Eskale Armor dans le but de gérer à terme l'ensemble des ports costarmoricaïns (plaisance, pêche et commerce).

En totalité, le département compte 27 points agréés pour le débarquement des produits de la pêche

maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché. Deux ports sont équipés d'une criée : Erquy et Saint-Quay-Portrieux.

Deux ports de commerce y sont présents : Le Légué (Saint-Brieuc) et Tréguier.

Plus de 45 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département.

15 648 places dans les ports de plaisance, dont 2 404 dans les ports en eaux profondes, 3 990 dans les bassins à flot, 2 313 dans les ports à échouage et 6 941 mouillages non abrités. Géographiquement, les places se répartissent ainsi :

- Baie de Lannion/côte de Granit rose/côte des ajoncs : 5 659 places.
- Trieux/baie de Saint-Brieuc Ouest : 5 420 places.
- Côte de Penthièvre : 1 224 places.
- Côte d'Émeraude et Rance maritime : 3 345 places.

Sources : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015 ; DDTM/DML

Environnement marin

Le département compte :

- 5 sites Natura 2000 en zone maritime / littorale : côte de Granit Rose - Sept-Îles, Trégor – Goëlo, Baie de Saint-Brieuc, cap d'Erquy - cap Fréhel, estuaire de la Rance.
- 1 arrêté de protection de biotope (îlot de la Colombière).
- 2 réserves naturelles nationales (Sept-Îles et baie de Saint-Brieuc).
- 1 réserve naturelle régionale (sillon de Talbert).

28 hectares ont été acquis par le Conservatoire du littoral en 2023 sur 16 sites différents. Parmi eux, plus de 14 hectares concernent les vallées du Gouet et du Vau Madec (communes de Binic, Plerin et Pordic).

7 ports sont certifiés Ports propres (Saint-Cast Port d'Armor à Saint-Cast-le-Guildo et Dahouët sur la commune de Pléneuf-Val-André).

3 ports sont labellisés Pavillon bleu* : Binic, Paimpol et Saint-Quay Portrieux.

26 communes sont déclarées comme présentant une particulière vulnérabilité de leur territoire au recul du trait de côte.

Sources : DDTM/DML ; Conservatoire du littoral ; Ports propres ; Pavillon bleu ; décret n° 2023-698 du 31/07/2023

Énergies marines renouvelables et décarbonation

Les travaux de construction du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc se sont poursuivis en 2023.

La totalité des éoliennes a été installée. La mise en service du parc, effective depuis juillet 2023, a été progressive jusqu'en 2024, pour atteindre une puissance de 496 mégawatts.

Ailes Marines a inauguré sa base technique temporaire sur le port de Saint-Malo. La concertation pour une installation définitive à Saint-Quay-Portrieux a débuté.

Le consortium Armor Hydrogène, créé pour le développement d'une filière hydrogène dans les

Côtes-d'Armor, réunit Saint-Brieuc agglomération, la CCI des Côtes-d'Armor, le syndicat départemental d'énergie et la Banque des territoires. Son premier objectif est de créer une usine de production d'hydrogène vert et une première station de distribution, à Ploufragan.

Le cluster hydrogène de l'Ouest a été initié en 2021 dans les Côtes-d'Armor pour développer les usages hydrogène, informer et former les entreprises, le secteur maritime inclus. Il structure dorénavant l'écosystème breton et rassemble 220 entreprises.



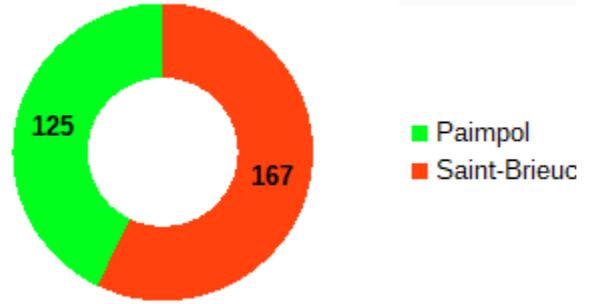
Pêche professionnelle maritime



292 navires de pêche professionnelle

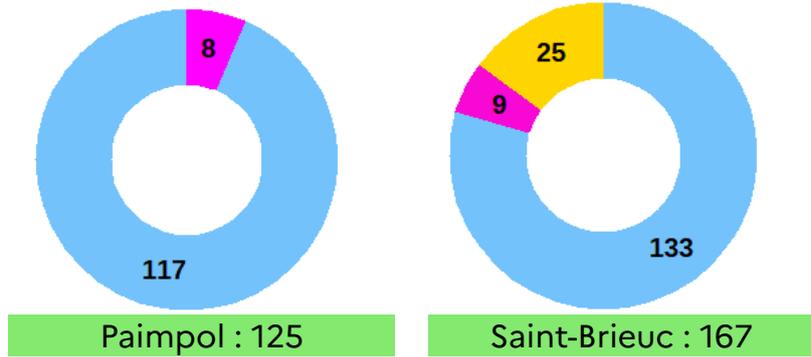
86 % des navires sont armés en petite pêche*.

L'âge moyen des navires est de 32 ans.



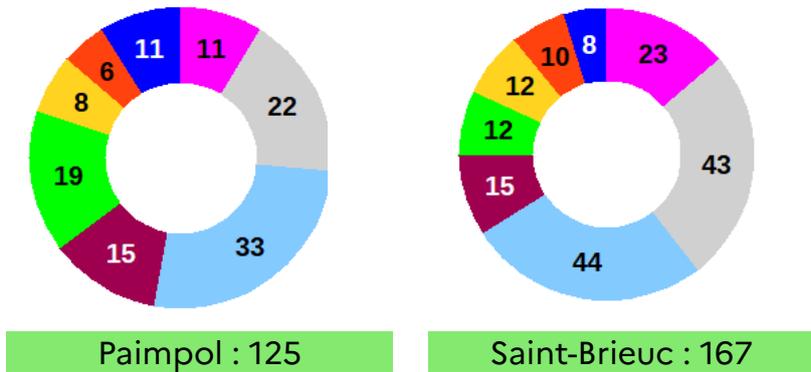
Navires par genre

- Pêche côtière*
- Petite pêche*
- Pêche au large *
- Cultures marines pêche *



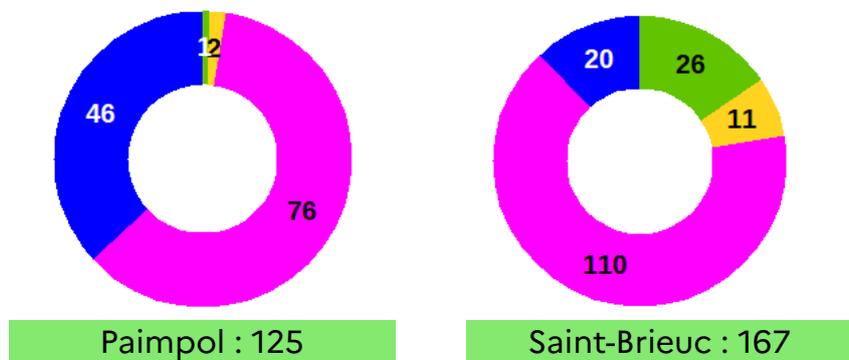
Navires par âge

- - 5 ans
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- + 50 ans



Navires par longueur

- inférieure à 8 m
- inférieure à 12 m
- inférieure à 16 m
- inférieure à 25 m



Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

Principaux métiers parmi les navires actifs dans le département : 36 % de dragueurs, 27 % de chalutier* non exclusifs, 10 % de fileyeurs/caseyeurs,

9 % de chalutiers exclusifs, 5 % de caseyeurs, 5 % pratiquant divers métiers côtiers.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2021)

898 emplois de marins-pêcheurs

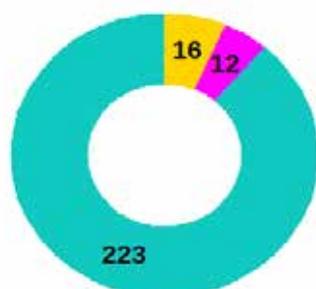


Parmi les marins-pêcheurs des Côtes-d'Armor :

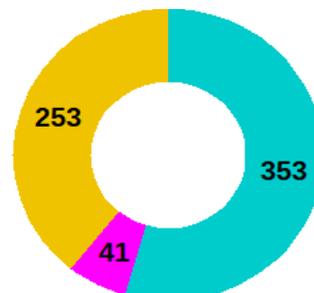
- 27 femmes
- 123 marins étrangers, dont 68 originaires de l'Union européenne. Au nombre de 45, les marins originaires du Portugal sont les plus nombreux.

Marins par genre de navigation

- Pêche au large*
- Petite pêche*
- Pêche côtière*



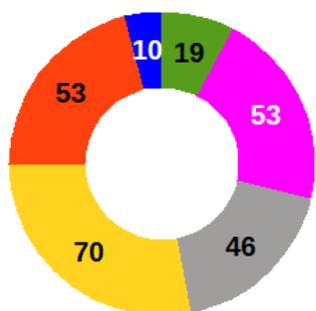
Paimpol : 251



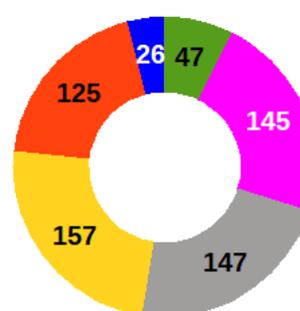
Saint-Brieuc : 647

Marins par âge

- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans



Paimpol : 251



Saint-Brieuc : 647

Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Bien que légèrement en repli par rapport à une année 2022 historique, la production commercialisée en criée demeure élevée, tant en tonnage qu'en valeur de transaction.

Seuls deux navires hauturiers sont sortis de flotte dans le cadre du plan d'accompagnement individuel Brexit. La flottille a été particulièrement dynamique sur l'ensemble de l'année.

La CCI, gestionnaire des criées souligne que ces bons résultats ne doivent pas occulter les difficultés qui fragilisent la filière :

- Le prix du gazole reste élevé. Ce poste peut représenter jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires d'un navire hauturier, non éligible aux aides gazole.
- L'inflation a participé à détourner le consommateur du rayon poissonnerie et le marché s'est contraint tout au long de l'année mettant le maréyage en difficulté.
- Enfin la flambée du coût de l'énergie électrique impacte les résultats des criées.

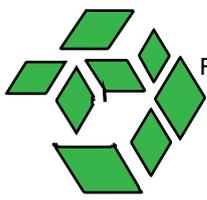
La production de coquillages couvre 48 % du volume et 36 % de la valeur commercialisés en criée. Elle baisse de 7 % en volume et de 4 % en valeur par rapport à 2022.

Les céphalopodes, qui représentent 8 % du tonnage et 12 % du chiffre d'affaires, sont bien valorisés grâce à la mise en place d'une démarche qualité. Leur production augmente de 19 % en volume et reste stable en valeur.

Avec 43 % du volume et 50 % de la valeur, la commercialisation des poissons reste stable en volume, mais baisse de 5 % en valeur. Le département commercialise la moitié des Saint-Pierre vendus en France en criée.

Enfin, les crustacés baissent de 9 % en volume (1 % de la production) et en valeur (1,5 % du total).

297 navires de pêche ont été accueillis à la criée, dont 19 hauturiers.



La pêcherie de coquilles Saint-Jacques à la drague de la baie de Saint-Brieuc a obtenu la certification environnementale MSC (Marine stewardship council) pour sa gestion raisonnée des ressources marines et son engagement en faveur de la durabilité dans les océans.

La campagne d'évaluation menée par l'Ifremer en 2023 montre que la population de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc se porte bien. Elle a enregistré un nouveau record, avec une biomasse totale immédiatement exploitable de 61 300 tonnes, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année 2022, déjà exceptionnelle.



Commercialisation totale :
24 539 tonnes (-2,2 %)
72,45 millions d'euros (-3,9 %)
2,95 €/kg (-1,8 %)

Ventes enregistrées par les criées

	Quantité (tonnes)	Variation 2023/2022 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2023/2022 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2023/2022 (%)
Erquy	13 411	-5,6	38,55	-8,7	2,87	-3,3
Saint-Quay-Portrieux	11 128	2,3	33,90	2,3	3,05	-0,1

Source : CCI 22

Criée d' Erquy



Commercialisation totale :
13 411 tonnes (-5,6 %)
38,55 millions d'euros (-8,7 %)
2,87€/kg (-3,3 %)

Source : FranceAgriMer-VISIOMer

Espèces principales	Quantités (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (M€)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
COQUILLE SAINT-JACQUES	3 159	29	6,83	21	2,16
SEICHE COMMUNE	811	7	2,84	9	3,50
CONGRE	687	6	0,74	2	1,08
GRONDIN ROUGE	682	6	0,59	2	0,87
BAUDROIE	649	6	3,77	11	5,81
ÉMISSOLE	499	5	0,55	2	1,10
AMANDE DE MER	414	4	0,28	1	0,68
BUCCIN	405	4	0,72	2	1,78
ÉGLEFIN	363	3	1,03	3	2,84
AIGUILLAT COMMUN	335	3	0,26	1	0,78

Au niveau national, la criée occupe la 5^{ème} place des criées françaises en valeur, et la 1^{ère} place, en valeur et tonnage, pour la commercialisation du grondin rouge, de limande-sole, de Saint-Pierre et de congre.

Crée de Saint-Quay-Portrieux



Commercialisation totale :
11 128 tonnes (2,3 %)
33,90 millions d'euros (2,3 %)
3,05€/kg (-0,1 %)

Source : CCI 22

Espèces principales	Quantités (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (M€)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
COQUILLE SAINT-JACQUES	3 994	40	9,08	29	2,27
SEICHE COMMUNE	693	7	2,40	8	3,46
ÉGLEFIN	662	7	1,57	5	2,37
BAUDROIE	482	5	2,76	9	5,73
GRONDIN ROUGE	411	4	0,34	1	0,83
ÉMISSOLE	351	3	0,35	1	1,00
MERLAN	291	3	0,74	2	2,54
CALMAR	243	2	1,74	6	7,16
MERLU COMMUN	193	2	0,74	2	3,83
AIGUILLAT COMMUN	176	2	0,11	0	0,63
SAINT-PIERRE	175	2	2,51	8	14,34

Source : FranceAgriMer-VISIOMer

Au niveau national, la criée occupe la 6^{ème} place des criées françaises en valeur, et la 1^{ère} place, en valeur et tonnage, pour la commercialisation d'églefin, de homard et de raies diverses.

Le mareyage

Le département comptait sept entreprises de mareyage en 2015.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

26 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par la DDTM/DML.

51 licences de pêche à pied professionnelle sont délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* pour les gisements du département.

2 830 tonnes d'algues de rive ont été récoltées en 2021 dans le département.

Le tonnage de coquillages pêchés est estimé à 64 tonnes, réparti ainsi :

- 9 920 kilos de coques.
- 51 863 kilos de palourdes japonaises.
- 2 024 kilos de patelles.
- 45 kilos d'huîtres creuses.



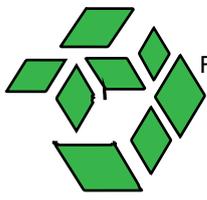
Source : DDTM/DML ; CRPEM* de Bretagne, programme Agrid

Les structures professionnelles de la pêche

Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* a son siège à Pordic.

Sept coopératives d'avitaillement et deux structures prenant en charge la gestion administrative des navires sont également présentes dans le département.

L'organisation de producteurs, Cobrenord, basée à Saint-Quay-Portrieux a pour espèce cible la coquille Saint-Jacques. Elle compte 187 adhérents.



Aquaculture marine



La conchyliculture

Le littoral costarmoricain est jalonné de quatre sites principaux de production d'huîtres creuses (rivière de Tréguier, Paimpol, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon) et de quatre sites de moules (Pleubian au niveau du sillon de Talbert, baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye, baie de l'Arguenon).

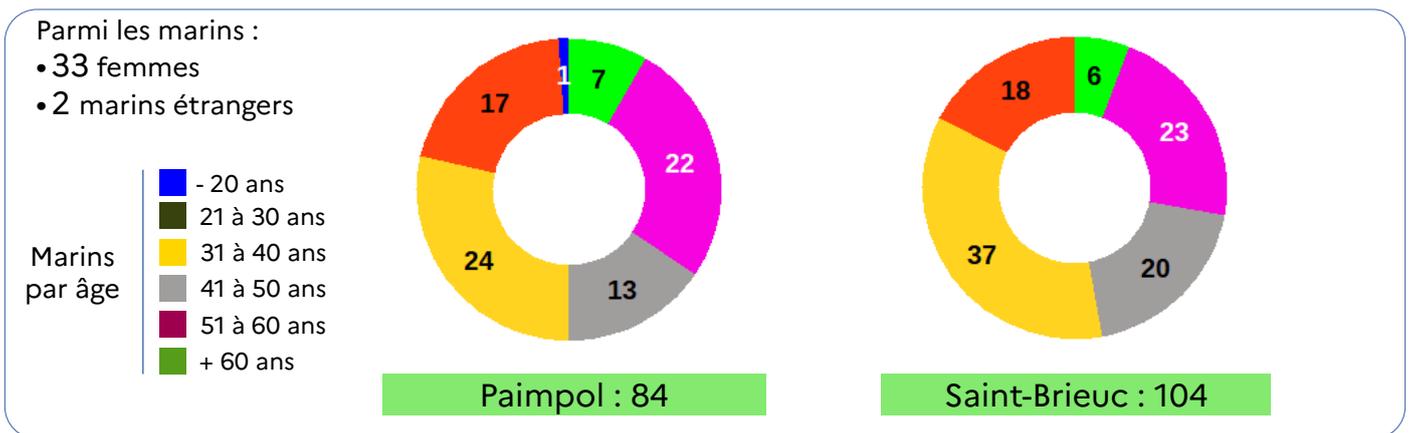
Il compte 1 446 concessions attribuées à 217 détenteurs pour une superficie totale de 1 321 hectares.

Source : DGAMPA/SDNUM/ATENA 2024

85 entreprises conchyloles ayant leur siège dans le département sont répertoriées pour un effectif total permanent de 402 personnes (408 ETP). La production de coquillages vendus à la consommation peut être estimée à plus 7 440 tonnes pour plus de 20 millions d'euros. Les moules représentent 69 % du volume et 57 % de la valeur commercialisés, les huîtres 31 % du volume et 43 % de la valeur.

Source : Agreste, enquête aquaculture 2022

90 navires conchyloles et 188 emplois de marins



Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins ; les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine

Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

La pisciculture

Sept des huit concessions accordées sur le domaine public maritime à cinq concessionnaires pisciculteurs (pour un total de 1,92 hectares) sont exploitées.

France Turbot, spécialisé dans l'écloserie et le grossissement du turbot appartient au groupe Gloria Maris (cf page 44). Ses produits respectent un cahier des charges sous label rouge.

L'algoculture

Cinq concessions algocoles sur le domaine public maritime sont accordées à trois concessionnaires pour un peu plus de 36 hectares. Quatre concernent l'exploitation d'algues brunes et une des algues vertes. Une concession de près de 3

hectares est également accordée pour des algues brunes et des poissons.

Le Centre d'Étude et de Valorisation des Algues (cf page 87) dispose également d'une concession pour des algues et des coquillages.

Source : DDTM/DML

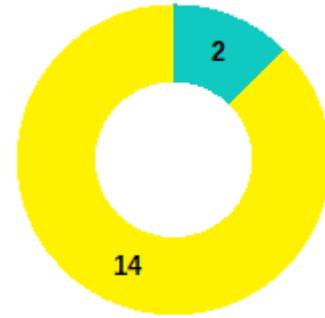
Transport maritime

17 navires actifs

Le seul navire de commerce immatriculé à Saint-Brieuc est une pilotine*. Les autres navires sont immatriculés à Paimpol.

13 navires de moins de 20 ans.

6 navires de moins de 16 mètres,
4 navires de plus de 25 mètres.



Paimpol : 16

Navires par genre

- Navigation côtière*
- Cabotage* national

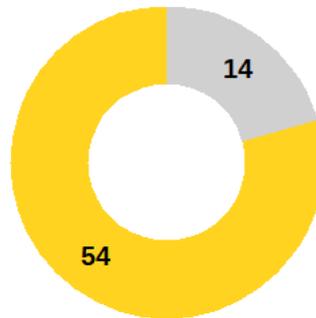
72 emplois de marins



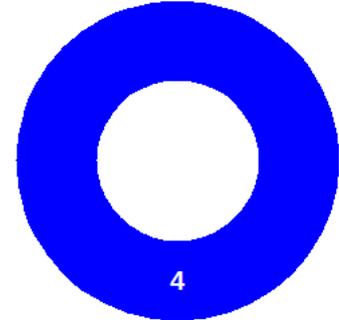
4 femmes sont répertoriées parmi les 74 marins actifs sur les navires armés au transport.

Marins par genre de navigation

- Navigation côtière*
- Cabotage* national
- Pilotage*



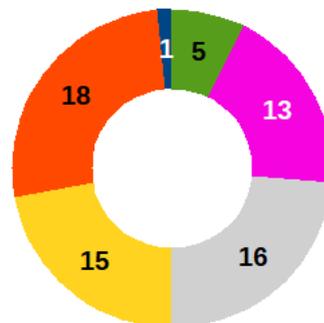
Paimpol : 68



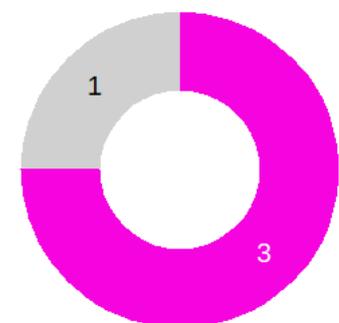
Saint-Brieuc : 4

Marins par âge

- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans

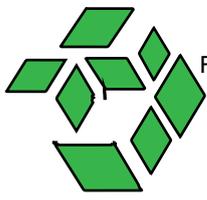


Paimpol : 68



Saint-Brieuc : 4

Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023



Les emplois au port du Légué

Selon l'INSEE, « les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué. Le transport maritime et les activités de manutention, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port.

Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient 100 personnes. »

Les activités portuaires du Légué ont créé 17 millions d'euros de richesse en 2013, avec 321 000 tonnes de marchandises. Les activités liées au port de commerce en ont généré la majorité (11 millions d'euros).

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

Le trafic marchandises

343 615 tonnes de marchandises ont transité en 2022 par les ports de commerce du Légué à Saint-Brieuc et de Tréguier impactés par l'instabilité du commerce international, soit 5,8 % de plus qu'en 2022. Les importations sont majoritaires.

266 300 tonnes de marchandises sont enregistrées au Légué, volume en progression de 1,3 %. Les produits agroalimentaires représentent 39 % du total et progressent de 8,6 %. Le bois broyé et les combustibles solides de récupération sont en hausse de 32 % pour 8 % de la production. L'importation de bois est en repli de 14 %. L'exportation de produits à base de kaolin se maintient et couvre 25 % de l'activité globale. 120 escales y sont enregistrées, nombre identique à 2022.



220 navires ont été accueillis sur les sites de Saint-Brieuc - Le Légué dédiés à la réparation navale, contre 203 en 2022. La plupart de ces navires sont des navires de pêche (183).

Le site de réparation navale de Paimpol a pour sa part reçu 283 navires, contre 276 en 2022. Celui de Saint-Cast-le-Guildo, 738 navires.

Source : CCI 22



77 315 tonnes sont comptabilisées au port de Tréguier, soit une hausse de 25 %. L'activité retrouve son niveau de 2021. Les sables d'amendements constituent 80 % du trafic. 45 navires y ont fait escale, contre 38 en 2002.

5 000 tonnes de marchandises ont été transportées par la barge de Bréhat (237 rotations).

257 mouvements de navires ont été effectués par les pilotes de la station de pilotage* des Côtes-d'Armor.

Sources : CCI 22 ; DDTM/DML

Industrie navale

5,2 millions d'euros de navires et bateaux ont été exportés à partir des chantiers du département en 2023.

Source : Direction générale des douanes



Plaisance, loisirs nautiques et pêche de loisir

39 570 bateaux de plaisance immatriculés

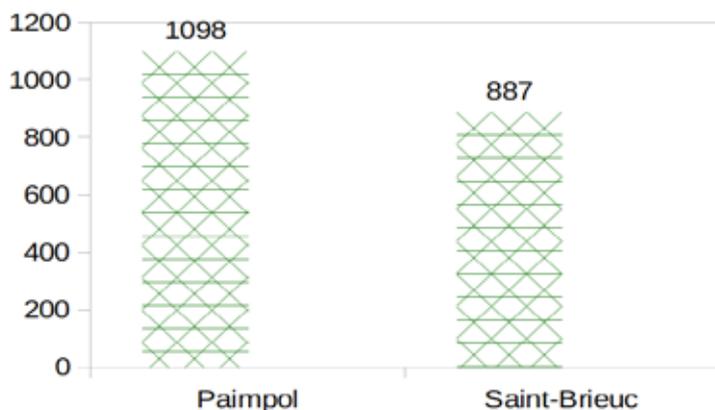
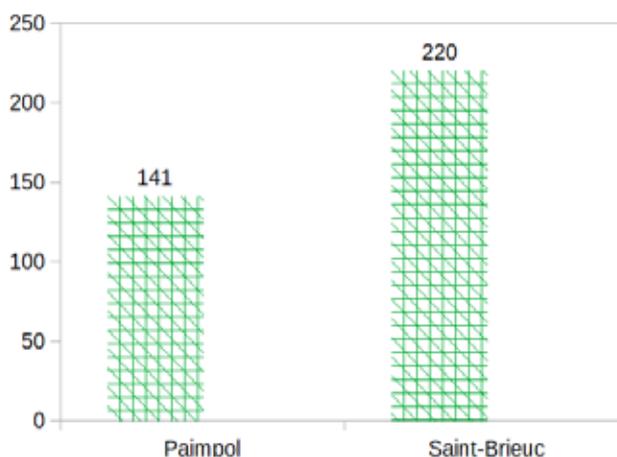
Le nombre de bateaux de plaisance immatriculés dans le département augmente de 2 %.

Le département compte :
65 % de bateaux à moteur.

	Nombre de bateaux de plaisance
Paimpol	23 285
Saint-Brieuc	16 285

Les bateaux ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 53 % de la flotte à Paimpol et 55 % à Saint-Brieuc.

361 premières immatriculations en 2023.
Un chiffre en hausse de 38 %.



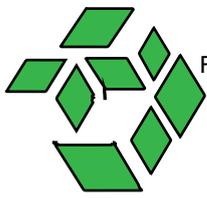
1 985 mutations de propriété en 2023.
Elles augmentent de 18 %.

Les permis mer

19 bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

Près de 1 200 permis plaisance ont été délivrés en 2023.

Source : DDTM/DML



Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département

(plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

86 autorisations de pose d'un filet fixe* sont délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. 43 sont répartis à l'ouest de Saint-Brieuc, et 43 à l'est.

Source : DDTM/DML

La DIRM NAMO délivre les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

Les manifestations nautiques

155 manifestations nautiques sont enregistrées par l'administration en 2022.

Parmi elles, la fête de la coquille Saint-Jacques est emblématique du département. Son objet est la

découverte de la pêche de la coquille et elle se déroule annuellement dans la baie de Saint-Brieuc. Les navires de pêche mobilisés peuvent embarquer jusqu'à 3 000 personnes sur deux jours.

Source : DDTM/DML

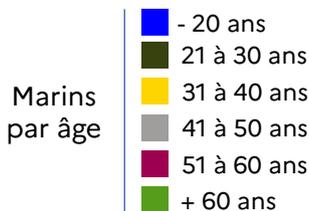
Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffres d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	44	74,5	8,7	2,5
Sports nautiques et de bord de mer	115	295	23,3	9
Industries, commerces et services	138	363	44,5	18

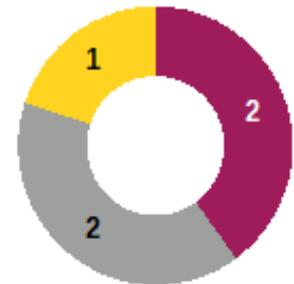
Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Plaisance professionnelle

4 navires et 13 emplois de marins



Paimpol : 8



Saint-Brieuc : 5

1 femme et 1 marin étranger font partie de ces 13 marins.

4 navires de plaisance professionnelle sont immatriculés dans le département, 3 sont armés en na-

vigation côtière*, le quatrième est armé long cours*.

Source : DGAMPA/SDNUM, à partir des déclarations sociales nominatives des armements 2023

Sécurité maritime



503 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (division des phares et balises).

696 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large des Côtes-d'Armor ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO situé à Plouarzel (Corsen), sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

450 bénévoles de la SNSM, structure essentielle

pour le sauvetage maritime, étaient présents dans le département en 2022. La SNSM y dispose de 17 moyens nautiques pour 10 stations permanentes.

Les centres de sécurité de la DIRM NAMO assurent les visites de sécurité des navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle). Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

(1) Opérations dans les ports et accès, la bande des 300 mètres des plages et les eaux territoriales

Sources : DIRM NAMO ; SNSM

Formation maritime et recherche

Le département compte de nombreuses structures de formation et de recherche axées sur le maritime.

174 élèves en formation initiale ont été accueillis dans le secondaire au lycée professionnel maritime Pierre Loti de Paimpol à la rentrée scolaire 2023. L'établissement assure des formations initiales et

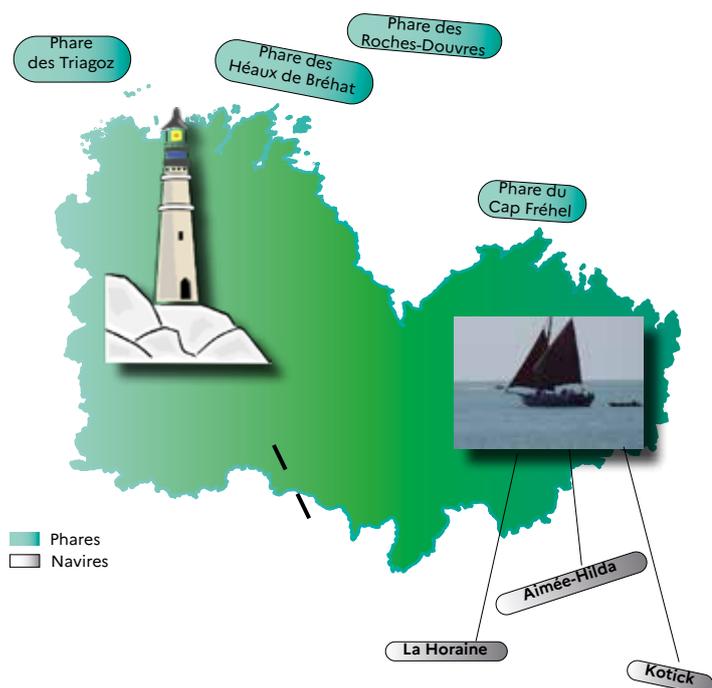
continues pour la pêche, le commerce et la plaisance professionnelle. Il accueille une classe de mise à niveau maritime préparatoire au BTS « maintenance des systèmes électro-navals » (BTS MASEN), ainsi qu'une section de bac professionnel « maintenance nautique ».

Patrimoine maritime

Sont protégés au titre des monuments historiques :

- 4 phares
- 3 navires et bateaux

Sources : DIRM NAMO ; DRAC Bretagne



Le phare du cap Fréhel, ouvert au public, accueille quelques 44 600 personnes/an.



Source : gestionnaire du phare, 2022